

Bruxelles rassure sur l'augmentation des quotas d'importation d'huile d'olive tunisienne

L'Union européenne a encore tenu une fois à rassurer ses producteurs d'huile d'olive quant à l'augmentation des quotas d'importation d'huile en provenance de la Tunisie. C'est par la voix du porte-parole de la Commission européenne (CE) pour l'Agriculture et le Commerce que Bruxelles a indiqué que cette mesure *«n'aura aucun effet négatif sur les producteurs européens»*.

Daniel Rosario a indiqué que *«l'augmentation temporaire et limitée des quotas d'importation d'huile d'olive de Tunisie fait partie de l'engagement pris par l'Union européenne (UE) auprès de ce pays à soutenir son économie»*.

Outre le désir d'aider l'économie tunisienne à se relever après les vagues d'attentats terroristes qu'a enregistré le pays, cette décision procède également d'une stratégie dictée par le pragmatisme. En effet, même si selon les prévisions, la production européenne d'huile d'olive devrait progresser de 500 000 tonnes durant cette campagne, la récolte qui sera l'une des plus faibles depuis 2009 ne devrait pas suffire à satisfaire les besoins du vieux continent.

En se tournant vers Tunis, Bruxelles dont les importations tunisiennes ne représentent que 4% de la consommation totale, opte pour le moindre mal. *«Il y a un risque sérieux pour l'Union européenne, en s'approvisionnant sur d'autres marchés tiers, qu'elle se trouve dans la situation où nous serions en train de donner un coup de main à nos concurrents directs à l'exportation.»*, a souligné Daniel Rosario.

Il reste à savoir si ces arguments seront parvenus à convaincre les parlementaires européens qui examineront la mesure en session plénière, le 25 février prochain. Pour rappel, Bruxelles envisage d'augmenter de 35 000 tonnes le quota actuel en 2016 et en 2017